

□ Tiers monde

## Eloge du tribalisme

Manuel Bridier

Guerre civile ou guerre nationale, sécession coupable ou revendication légitime, quoi qu'il en soit le sang coule maintenant depuis des semaines dans ce qui fut naguère le plus grand et le plus riche des Etats indépendants d'Afrique noire, la Fédération du Nigeria. Des hommes qui ont en commun la même misère et le même passé colonial, qui connaissent les mêmes besoins et les mêmes difficultés, se battent pour des notions apparemment aussi abstraites que l'unité nigériane ou l'indépendance du Biafra sous le commandement de quelques militaires et à l'instigation de quelques politiciens parfaitement représentatifs, pour l'un et l'autre côté, de la nouvelle bourgeoisie nationale, commerçante ou bureaucratique.

N'est-ce pas un exemple aberrant des méfaits du tribalisme et n'y a-t-il pas quelque paradoxe à vouloir ici justifier ce que tous condamnent, depuis les leaders de l'Afrique « révolutionnaire » jusqu'aux chefs d'Etat les plus « modérés » ?

### *La fédération impossible*

Avant d'aborder la question de fond, sous son aspect général, il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici les arguments invoqués tant à Lagos qu'à Enugu par les responsables de la guerre actuelle.

Du côté du Biafra, on évoque surtout les pogromes de l'été dernier, quand des dizaines et des dizaines de milliers d'Ibos, originaires de l'Est, furent massacrés par les Haouassas du Nord, tandis que des milliers d'autres devaient s'enfuir et chercher refuge dans la province orientale. Ce sont de tels événements — dit-on au Biafra — qui rendaient impossible le maintien de la constitution ancienne, dont le résultat fut d'instaurer la domination des féodaux du Nord sur la fédération tout entière. La proclamation de l'indépendance ne serait elle-même qu'une riposte au refus d'accorder à l'Est une autonomie plus grande au sein d'une fédération renouée.

Pour le gouvernement fédéral, au contraire, la reconnaissance d'un fait national ibo, même dans un cadre fédéral assoupli, serait une prime à l'agitation régionaliste à travers le continent africain dans son ensemble. Les structures d'Etat sont trop récentes, les antagonismes tribaux trop aigus pour qu'il soit possible de transiger sur ce point sans risquer de voir s'effondrer tout l'édifice économique et politique, toute la machine administrative de l'Afrique indépendante.



*L'ambiguïté des traditions*

Ce point de vue est partagé par la plus grande partie des chefs d'Etat africains, qui ont eux-mêmes réprimé, souvent avec la dernière rigueur, les mouvements d'autonomie régionale dans leurs pays respectifs. A leur position de principe s'ajoute en l'occurrence le sentiment que les mouvements autonomistes ne sont que l'effet d'intrigues étrangères. La hantise du Katanga a motivé pour beaucoup la condamnation du Biafra, malgré l'appui apporté au gouvernement fédéral par les puissances étrangères sans exception, de l'U.R.S.S. à la Grande-Bretagne.

### *Tribalisme et colonialisme*

La condamnation du tribalisme, la méfiance envers les manifestations tribales ne date pas, il est vrai, de la création des nouveaux Etats. Elle fait partie des idées les plus couramment admises par les militants anticolonialistes, qu'ils soient africains ou européens.

Les raisons de cette attitude sont nombreuses mais la première est évidemment l'usage que le colonialisme lui-même a su faire des rivalités tribales. Si dans quelques régions, dans les pays musulmans en particulier, les chefs traditionnels ont pu être un noyau de résistance à la colonisation, dans la plupart des cas, surtout lorsqu'il s'agissait d'ethnies morcelées, les conflits entre les tribus ont servi de prétexte à la pénétration européenne. Les admi-

nistrations coloniales se sont ensuite appuyées sur les institutions en place, quitte à modifier le mode de désignation des responsables et à faire disparaître les formes archaïques de démocratie dont ces institutions témoignaient.

Le nationalisme africain naissant rencontrait ainsi sur sa route le tribalisme, à la fois comme un instrument direct de la politique coloniale et comme un obstacle à la prise de conscience d'une condition africaine homogène, base de développement d'une action commune. Quant aux Africains de formation socialiste et aux anticolonialistes européens, ils ajoutaient à cette réprobation historique la condamnation théorique du tribalisme. Les travailleurs noirs ne se définissaient-ils pas en tant que travailleurs, exploités par le système capitaliste de production, et non en tant que membres de telle ou telle tribu ? Le progrès social dans les pays sous-développés ne passait-il pas par la substitution des conflits sociaux économiques aux anciens antagonismes de race ou de religion ?

A partir d'un certain niveau de simplification, de telles idées générales — justes pour l'essentiel mais insuffisamment nuancées — ne pouvaient conduire qu'à la négation des problèmes tribaux, comme ailleurs à la négation d'un problème noir ou d'un problème juif en tant que tel.

### *Le jacobinisme en faillite*

Cette conjonction de la bourgeoisie nationale et des militants progressistes sur la question du tribalisme aboutissait à une conception commune de l'Etat, celle d'un Etat centralisateur de type jacobin. Même lorsqu'il admettait des structures apparemment fédérales, un tel Etat ne pouvait pas reconnaître les diversités ethniques mais seulement des subdivisions territoriales, dont il s'efforçait d'ailleurs de réduire au minimum l'autonomie administrative. Certains Etats sont allés le plus loin possible dans cette voie en supprimant les représentations communales et en confiant à des gouverneurs l'administration des grandes villes.

De telles constructions juridiques n'en constituaient pas moins des barrages bien peu solides contre la réalité. Ignorés ou niés par le droit, le fait tribal, la diversité des origines ethniques réapparaissaient dans la vie courante, avec d'autant plus de force et d'une façon d'autant plus négative que rien n'était fait, au contraire, pour en assurer l'expression normale et l'intégration dans un Etat moderne.

Il n'est guère de pays africains qui n'aient connu, depuis leur indépendance, des conflits raciaux ; il n'en est guère qui ne tiennent en suspicion l'une ou l'autre de ses minorités raciales. Il n'en est guère, enfin, où le tribalisme ne triomphe de la manière la plus dangereuse et la plus hypocrite, sous le masque même du centralisme jacobin.

Les élections, le choix des ministres et des fonctionnaires sont autant de manifestations d'un tribalisme honteux. Les chefs d'Etat s'appuient

ouvertement sur leurs tribus d'origine et s'ils doivent concéder quelques postes aux représentants des tribus voisines ils ont bien soin de se faire garder militairement par des hommes de leur propre race. La négation officielle de la réalité tribale, le refus de reconnaître l'existence du tribalisme et de lui donner une représentation adéquate ne conduit nullement à la formation d'une nation homogène mais à l'hégémonie d'une tribu sur les autres, à la forme la plus nocive du tribalisme lui-même.

### *Tribalisme et lutte des classes*

Dans les grandes villes, il est vrai, et dans les régions plus industrialisées, nous assistons parallèlement à un déclin des particularismes tribaux. Les travailleurs d'un grand port, d'une entreprise minière, d'un chemin de fer par exemple, prennent peu à peu conscience de leur situation sociale. Dans les banlieues populaires des grandes villes, si les originaires d'un même village ont d'abord tendance à se regrouper, à resserrer leurs liens d'origine — au point que l'on a pu parler d'un phénomène de « surtribalisation » en même temps que de « détribalisation » en milieu urbain — les conditions de travail, les revendications communes tendent à la formation d'une classe sociale de type moderne.

Est-ce à dire que ce processus soit facilité par la négation juridique et culturelle du tribalisme, par le centralisme administratif de l'Etat unitaire ? C'est exactement l'inverse qui se produit. Le tribalisme opprimé prend allure de protestation, de revendication. Les masses populaires sont alors soudées à leurs propres notables au lieu d'en être dissociées par le développement des contradictions économiques. Au sein des ethnies dominantes elles-mêmes, le sentiment de participer à la puissance de l'Etat se joint à quelques avantages matériels et à la crainte d'une « revanche » pour solidariser la population et les chefs. La négation juridique du tribalisme devient alors un obstacle plus grave que le tribalisme lui-même sur la voie de la différenciation sociale, qui est la condition de tout progrès économique et politique ultérieur.

C'est là une observation que l'on peut faire non seulement en Afrique, mais dans le monde entier. On peut toujours proclamer que les ouvriers noirs américains sont solidaires des ouvriers blancs contre le même exploiteur. On peut affirmer que le Canada se compose de bourgeois et de prolétaires et non de « Français » et d'« Anglo-Saxons ». On peut déclarer que la conscience d'être juif est une mystification. Il n'en restera pas moins que l'oppression politique, économique et culturelle d'une minorité entraîne inévitablement des phénomènes de solidarisation — que nous appellerons « tribale » pour simplifier — et que le développement des luttes sociales à l'intérieur de ces minorités elles-mêmes suppose leur reconnaissance et leur libération préalable en tant que telles. De même que l'indépendance nationale des colonies pouvait seule ouvrir la voie aux nouvelles contradictions et aux nouvelles formes de lutte, de

même la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est aujourd'hui la condition d'un nouveau pas en avant. Le dépassement du tribalisme passe par la reconnaissance de la réalité tribale ; le dépassement du nationalisme passe par la reconnaissance des autonomies et non par leur négation juridique abstraite.



Odumegwu Ojukwu, l'homme fort du Biafra

### La confédération nécessaire

Les événements qui se déroulent au Nigeria montrent, hélas! qu'il ne s'agit pas là de spéculations gratuites. A l'heure où nous écrivons, les troupes fédérales progressent dans le centre et il n'est pas impossible que la dissidence du Biafra soit bientôt réduite par les armes. Une mission diplomatique de l'O.U.A. sera en même temps sur place et il n'est pas impossible non plus que l'on aboutisse à un compromis politique au niveau des grands responsables.

De toute façon, le problème ne sera pas résolu si l'on s'obstine à ne tenir aucun compte de la réalité sociologique. Elle reparaitra de façon explosive, quelles que soient les mesures administratives que l'on inventera pour s'y opposer.

Certains, qui sont prêts à accepter ce point de vue sur le plan de la sociologie, reculent devant ses conséquences politiques. N'est-ce pas un encouragement à la balkanisation de l'Afrique, à la création de micro-nationalités inviables, de mini-marchés ridicules, qui seront une proie facile pour les forces impérialistes ?

Le danger existe, il est vrai, mais où voit-on que la conception actuelle des Etats territoriaux soit une réponse ? Nombre d'ethnies, coupées en morceaux par les frontières coloniales, ont plus de ressortissants que beaucoup de petits Etats.

Certains craignent aussi que la renaissance du

tribalisme ne soit un pas en arrière sur le chemin de l'unité africaine. Mais où voient-ils que la formation des nationalités actuelles y soit un pas en avant ? Les micro-Etats territoriaux sont à la bourgeoisie naissante ce que les fiefs du Moyen Age étaient à la féodalité : la base matérielle de sa puissance et de ses revenus. Ils sont un obstacle autrement plus dangereux sur le chemin de l'unité continentale que la reconnaissance des personnalités ethniques.

Nous nous apercevons de plus en plus, dans les pays industriels, que la libération de l'homme est un phénomène global, dont les aspects politiques, économiques, sociaux, culturels sont indissolubles. Cela implique inévitablement que la libération de l'individu est elle-même indissoluble de la libération des groupes — qu'un homme ne saurait se réaliser pleinement s'il appartient à un groupe auquel on dénie l'égalité des droits, l'égalité du développement, s'il parle une langue, s'il est l'héritier d'une culture qui ne sont pas admises à égalité avec les autres langues, les autres cultures, dans un nouveau type de fédération, ou plutôt de confédération régionale.

Cela est vrai aussi bien dans les pays du tiers monde. L'indépendance du Biafra n'était pas une bonne solution. Elle ne pouvait conduire qu'à la formation d'un Etat croupion, vassal des compagnies pétrolières. La négation d'un fait national ibo, par la force ou par la loi, n'est pas non plus une solution possible. C'est la conception jacobine de l'Etat qui éclate sous la pression des événements. L'Etat nation doit s'ouvrir vers le haut et vers le bas, vers la reconnaissance des autonomies tribales ou provinciales dans un sens, vers le grand ensemble confédéral dans l'autre sens.

Les mouvements de libération, comme le mouvement socialiste en Europe, ne peuvent pas ignorer cette dimension du problème. Ils doivent assumer les aspirations des minorités tribales et nationales au lieu de les redouter. C'est à ce niveau seulement que l'internationalisme et la reconnaissance du droit des peuples se rejoignent — dans la perspective d'une civilisation humaine, diverse dans sa forme, unique et socialiste dans son contenu (\*).

\* Eh oui, c'est une citation de Staline — ou presque. Mais Staline a écrit d'excellentes choses (en 1912...) sur la question nationale, qu'on devrait lire plus souvent.

N.D.L.R. — Sur les complexes problèmes du tribalisme, nous conseillons vivement la lecture d'un dossier paru dans *le Mois en Afrique* de juillet 1967 sous les signatures de R. Delavignette, L. Milcent, J. Ziegler.

Ainsi que le livre récent de Colin Turnbull : *l'Africain désespéré* (Seuil) qui décrit les problèmes tribaux de l'intérieur.